

## Objectifs politiques et documents cadres

**La population et les usagers du territoire doivent être partie prenante du projet de territoire.** Ce choix a prévalu lors de la création de Plaine Commune. La constitution de l'Agglomération s'est traduite dans une coopération avec les villes pour construire un projet de territoire au service des personnes qui l'habitent et le pratiquent. C'est pourquoi Plaine Commune a fait de la participation citoyenne un fondement de sa **charte de fonctionnement et de gouvernance** et a décidé en 2002 la mise en place d'un Conseil de développement.

## Missions

Outil de démocratie participative à l'échelle de l'agglomération préfigurée en 2003 et créé en 2005, le Conseil de développement contribue à la politique communautaire et au projet de territoire et participe à la mise en débat d'enjeux pour mieux vivre ensemble.

Force de propositions et lieu d'innovation pour trouver de nouvelles formes de participation dans une « indépendance dialoguante » avec l'agglomération, il apporte sa réflexion aux élus.

## Moyens

- Deux personnes à plein temps (une animatrice et une assistante) assurent l'ingénierie technique d'accompagnement du Conseil
- Une apprentie en 2014 pour évaluer les 10 ans de fonctionnement du Conseil.

### **Budget de fonctionnement - dépenses**

29.144 € réalisé à 99.6 %  
(budget hors salaires, locaux, photocopies et affranchissement)

## Chiffres clés

- ▶ 56 membres bénévoles, dont 10 nouveaux membres
- ▶ 200 bénévoles mobilisés sur 10 ans
- ▶ 1000 heures de travail et d'investissement bénévole
- ▶ 6.800 exemplaires de contributions diffusés en 2014
- ▶ 40 contributions réalisées sur 10 ans

## L'année 2014 en bref

Un travail conséquent a été réalisé pour se faire connaître des nouveaux élus, y compris en participant aux nouveaux documents de Plaine Commune à leur intention.

L'évaluation du Conseil de développement qui fête ses 10 ans de participation citoyenne a été un temps fort de l'année.

Le renouvellement de l'instance, initialement prévu en novembre 2014, a été reporté à 2015 compte tenu des incertitudes liées au grand Paris.

La sollicitation de la mission de préfiguration du grand Paris pour faire partie du Comité des partenaires n'a pas abouti.

# Bilan d'activité du Conseil de développement

## Un collectif de bénévoles, issus de différents horizons, producteurs de points de vue collectifs

Les principales activités sont la production de contributions et la diffusion des travaux du Conseil pour faire connaître l'instance et ses pratiques.

Le Conseil est composé de 56 membres fin 2014. L'objectif de 80 membres est à atteindre.

Composition du Conseil par familles (au 31/12/2014)	Nombre	%	Nombre prévu
Acteurs participant à la vie collective des villes	23	41 %	30
Acteurs issus du monde économique	9	16 %	14
Acteurs issus du monde du travail	8	14 %	14
Acteurs issus des services publics locaux	10	18 %	14
Personnalités qualifiées	6	11 %	8
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>70 %</b>	<b>80</b>

63 % des personnes sont en activité professionnelle. 50 % des membres sont des femmes.

Le Conseil de développement a organisé ou participé à 77 réunions et initiatives pour produire ses contributions (54 réunions au Conseil) ou faire connaître ses points de vue et les confronter à l'extérieur du Conseil (23 initiatives de présentation des travaux lors de colloques, comités partenariaux de Plaine Commune, rencontres nationales, franciliennes ou lors des fêtes des villes).

## 6 axes de réflexions dont 4 contributions

4 contributions ont été réalisées en 2014 :

- **Le budget 2015** de Plaine Commune (saisine) présentée au bureau communautaire du 19 novembre 2014. Le Conseil de développement invite la Communauté d'Agglomération à rendre plus lisible le budget de Plaine Commune auprès de la population. Il préconise de faciliter la compréhension des questions budgétaires lié au projet d'agglo' et aux mutualisations réalisées.
- **Le plan de stationnement communautaire** (saisine).
- « **L'accès au logement des populations les plus démunies** » (auto-saisine),
- « **Vers une politique culturelle co-élaborée avec la population sur le territoire de Plaine Commune** » (auto-saisine).

Ces 3 contributions seront présentées aux élus début 2015.

Un travail sur **le tourisme, moteur de développement économique durable** et la nouvelle mission du Conseil de développement de **garant du débat public** du CDT, a été entamé.

Enfin, le Conseil a participé au travail collectif avec les villes pour la mise en place de **Conseils citoyens** et à la **conférence citoyenne** pour la **politique de la ville**.

## Faire connaître l'instance et les travaux du Conseil

Les contributions sont présentées aux **élus communautaires** et l'instance aux nouveaux **agents communautaires** lors des « stage découverte » de l'agglomération.

Au-delà des élus communautaires, les contributions du Conseil doivent être plus largement connues. **6.800 exemplaires de contributions ont été diffusés sur l'année 2014**. Les travaux sur « **la métropole du Grand Paris** » et « **la Concertation menée dans les projets de rénovation urbaine** » ont été diffusés en grand nombre notamment lors de colloques organisés sur la métropole et à la Conférence citoyenne sur la participation des habitants de Plaine Commune à la politique de la ville organisée par Plaine Commune.

La présence du Conseil de développement dans les **fêtes des villes** a été reconduite. Elle a mobilisé 23 membres et permis de diffuser 638 exemplaires d'avis et de documents du Conseil. La diffusion des travaux notamment sur le grand Paris a été importante à la fête de la Tulipe de Saint-Denis rassemblant près de 70.000 personnes (434 exemplaires).

Enfin, Plaine Commune a décliné sa nouvelle identité visuelle dans un **nouveau logo** du Conseil de développement.

## 10 ans de participation citoyenne du Conseil de développement



Le Conseil de développement fête ses 10 ans de création.

Il a réuni depuis 2003 plus de 200 bénévoles qui ont produit plus d'une quarantaine d'avis et contributions.

Une méthode participative s'est construite patiemment au sein du Conseil et avec Plaine Commune.

Plusieurs temps d'évaluation et de bilan ont scandé l'année, avec le soutien d'une étudiante stagiaire-apprentie de L'Institut Français de Géopolitique (IFG) de l'Université Paris 8, dont un séminaire à l'Atelier de la culture et de la création, autour de trois questions :

- ▶ Etre membre du Conseil de développement, quels apports ?
- ▶ L'intercommunalité, un bassin de vie ?
- ▶ Le Conseil de développement : comment continuer à participer ?

Un bilan de 10 années de fonctionnement et de nouvelles perspectives ont été formulés pour inscrire l'instance de démocratie participative dans une nouvelle étape.

Dans la continuité de ce travail, le Conseil a organisé un débat public à la fin de l'année, réunissant près 100 personnes des 9 villes de l'agglomération pour débattre de la démocratie territoriale sur le territoire et de la place des citoyens, notamment dans le Grand Paris.

A cette occasion, le renouvellement du Conseil de développement, initialement prévu en novembre 2014 mais repoussé du fait des incertitudes liées au grand Paris et au devenir de la Communauté d'agglomération Plaine Commune, a été annoncé pour juin 2015.

## **Les réseaux des Conseils de développement : les coordinations francilienne et nationale des Conseils**

Le Conseil de développement de Plaine Commune a œuvré avec ses homologues de la Coordination nationale pour mutualiser les travaux des Conseils.

Les **11<sup>èmes</sup> Rencontres nationales des Conseils de développement** consacrées à « **une nouvelle étape pour les Conseils ?** » ont été organisées à Plaine Commune. Elles ont rassemblé 70 Conseils de développement

En 2014, les **7<sup>èmes</sup> rencontres de la société civile francilienne** ont été organisées à Pantin par le Conseil de développement d'Est Ensemble sur « l'implication des citoyens dans la construction métropolitaine. »

## **Perspectives**

Pour 2015, les perspectives du Conseil de développement sont les suivantes :

- ▶ Produire un document consacré aux dix années de fonctionnement et proposer, suite à notre évaluation, des évolutions dans le fonctionnement du Conseil de développement.
- ▶ Renouveler le Conseil de développement au printemps 2015.
- ▶ Renforcer les relations avec les élus et l'articulation avec les démarches participatives des villes.
- ▶ Produire 2 contributions en 2015 sur « le tourisme, moteur de développement économique durable » et « le budget 2016 de Plaine Commune ».
- ▶ Etre force de propositions avec les Conseils de développement franciliens pour une démocratie participative à partir du territoire à l'échelle de la métropole
- ▶ Travailler avec le comité des partenaires de la mission de préfiguration du Grand Paris.